

## DÉMOCRATIE ET EXEMPLARITÉ DES ÉLUS

Régulièrement, les membres de la majorité nous expliquent que les Voreppins sont « individualistes », « ne comprennent rien », sont « irrationnels ».

Régulièrement, nous pointons de vraies raisons à ce désinvestissement : l'absence de volonté de la majorité de réellement coconstruire et travailler AVEC les citoyens, qu'informer ce n'est pas concerter.

Le maire déplore le manque de considération des habitants pour la vie publique et les élus. Mais, si les élus doivent être respectés, il faut aussi qu'ils respectent les citoyens pour ne pas contribuer à renforcer leur désamour de la « chose publique ».

Le conseil municipal du 21 octobre a été à cet égard une leçon du genre.

Nous découvrons entre autres que 30 000 €, enfouis dans une décision modificative budgétaire, sont prévus pour réaliser un sondage. En demandant l'objectif recherché (rappelons ce sondage de 2018 dont les questions tournaient beaucoup autour de la notoriété du maire), le maire, en toute simplicité, nous explique qu'il s'agit de savoir ce que les Voreppins pensent, vu qu'ils ne viennent pas aux réunions publiques, afin de décider de ce qu'il faut faire sur la commune.

Mais, il y a à peine 18 mois, cette majorité n'a-t-elle pas été élue sur son programme « ambitieux » avec une large avance ? Ces « défis » n'étaient-ils donc pour eux que des mots ? Pour être respecté, il faut commencer par être sincère.

Voreppe dispose de 11 millions d'euros qui dorment dans les caisses de la commune (dont 6 M€ empruntés par anticipation) soumis à l'inflation et donc à une dépréciation de 200 000 € / an... et le maire nous dit qu'il ne peut rien en faire faute de Ressources Humaines ! Mais n'est-ce pas le choix du maire ?

Et quand, en fin de conseil, retransmis en direct vidéo, madame la première adjointe demande que la captation soit interrompue car des habitants sont venus exprimer leurs inquiétudes et qu'elle est mise mal à l'aise par le débat que cela entraîne dans les rangs de sa majorité; que, pire, le lendemain, toutes les interventions des habitants sont supprimées de la vidéo... on nage alors en plein délire.

Si un tel état d'esprit n'est pas un motif des habitants pour se détourner ... !

Mesdames, Messieurs de la majorité, les temps ont changé. Quel citoyen peut accepter ainsi des manipulations de la vérité, des distorsions des faits, des tentatives de museler la parole des habitants ? Et si vous ne savez pas quoi faire de la suite de votre mandat, nous, nous le saurions !

Le groupe VoreppeAvenir  
<http://VoreppeAvenir.fr>

## MARCHONS EN VILLE (ET EN CAMPAGNE)



En février 2021 dans le Voreppe Emoi nous avons fait paraître un article appelant les habitants de Voreppe à participer au baromètre des villes marchables.

Merci à celles et ceux qui ont répondu au questionnaire en ligne. En effet plus de quarante personnes ont ainsi pris part à la démarche. Ce qui permet à Voreppe d'être parmi les villes iséroises classées au niveau national. Seules trois communes en Isère ont eu un taux de plus de 40 réponses, Grenoble, l'Isle d'Abeau et Voreppe. C'est encore peu mais cela montre sur notre ville une sensibilité et une volonté de s'approprier la marche sur tout le territoire.

Tous les résultats de cette enquête sont en ligne sur le site « 60 millions de piétons » : <http://www.pietons.org>

Quels enseignements tirer des éléments de la commune ?

Tout d'abord un taux de réponse plus élevé que d'autres villes iséroises, signe d'un intérêt pour une ville où la marche trouve toute sa place.

Ensuite si l'on prend les chiffres bruts un classement qui donne sur Voreppe une moyenne de 9,24 soit un chiffre équivalent à la moyenne française. Il faut noter que le questionnaire portait sur des notions de ressenti global des marcheurs, soit un ressenti moyennement favorable.

Ce baromètre est un questionnaire d'opinion, il ne s'appuie pas sur des éléments et des échantillons représentatifs. Pour autant il donne des pistes et reflète des attentes de la part des sondés.

Il convient donc maintenant de partir de cette base pour réfléchir, promouvoir les déplacements piétons, sécuriser la marche.

Aussi nous souhaitons mettre en place des ateliers « marchons en ville ». Ces ateliers ouverts permettront de recueillir les questions, les remarques. Ils serviront à élaborer un plan d'actions pour mieux aménager, favoriser la marche, éduquer.

Cette démarche sera construite au cours du premier semestre 2022, portée par les adjointes aux mobilités et à la vie des quartiers. Une information plus large sera diffusée pour mobiliser le plus d'acteurs.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020